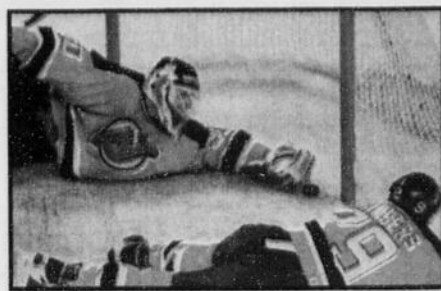
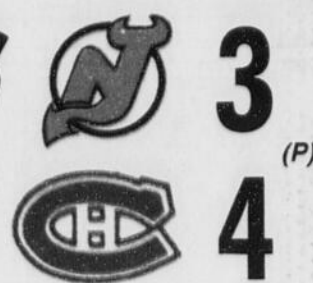




Des investisseurs misent gros sur l'avenir



TOUJOURS VIVANT!
Brisebois tranche



La Tribune

vendredi

SHERBROOKE
25 avril 1997
88e ANNÉE - No 055
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune
564-0999

15814

Aucun autre hôpital ne fermera

La députée Marie Malavoy en a obtenu l'assurance auprès du ministre Rochon

François GOUGEON
Sherbrooke

Il n'y aura pas fermeture d'un autre hôpital en Estrie, en dépit des nouvelles compressions budgétaires.

C'est l'assurance qu'a donnée hier le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, à la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy.

«Je comprends que la bouchée est

grosse à prendre, a-t-elle dit, mais ce ne sera pas aussi catastrophique que l'Opposition le laisse entendre. En tout cas, il n'y a pas de scénario de fermeture d'hôpital et je ne vois pas de raison de sortir dans la rue demain matin.»

La députée de Sherbrooke s'est faite rassurante en commentant le fait que le réseau estrien de la santé doit faire face à une compression additionnelle de 15 millions \$ cette année.

«Dans ces 33 millions \$ de compres-

sions, il ne faut pas oublier qu'une certaine partie est reliée à des économies de salaire provenant du programme du gouvernement de mise à la retraite», a-t-elle rappelé. Mais elle reconnaît qu'on ne peut en chiffrer la part exacte pour le moment et qu'il faudra attendre au 1er juillet pour voir ce qu'il en sera exactement.

La députée a admis qu'il est possible que le nombre de lits soit réduit afin d'atteindre le ratio de 2 lits par

1000 habitants (il est de 2,5 actuellement). Mais quant à savoir si cela se fera du côté de l'Hôtel-Dieu ou des hôpitaux de périphérie, elle juge que c'est à la Régie régionale de l'Estrie d'y répondre.

«C'est vrai que globalement, une compression supérieure de 15 millions \$ à ce qui était envisagée, c'est une commande exigeante. Mais il y a des avenues possibles», a-t-elle dit, en référant autant au programme de mise à la retraite qu'à la possibilité de priva-

tiser des services autres que médicaux. «On a des avenues possibles de solutions. On n'est pas complètement dans le vague», a-t-elle précisé.

Quant à l'invitation de sa voisine de comté, Monique Gagnon-Tremblay, de mobiliser la population contre ces compressions, Marie Malavoy juge que cela fait partie du rôle de l'Opposition. Mais le commentaire de la députée de Saint-François ne l'émeut pas outre mesure.

Autres textes (A5)

Tué net en moto



Dérapiage fatal pour un jeune Magogois de 20 ans (A3)

Économie

DOMTAR

Une perte de 12 millions \$ au premier trimestre (B4)

Fonds d'intervention

Le CRD distribue les dollars pour une dizaine de projets (A2)

Météo / A2

VARIABLE

12



UNE USINE DE CERCUEILS FLAMBE À VICTORIAVILLE

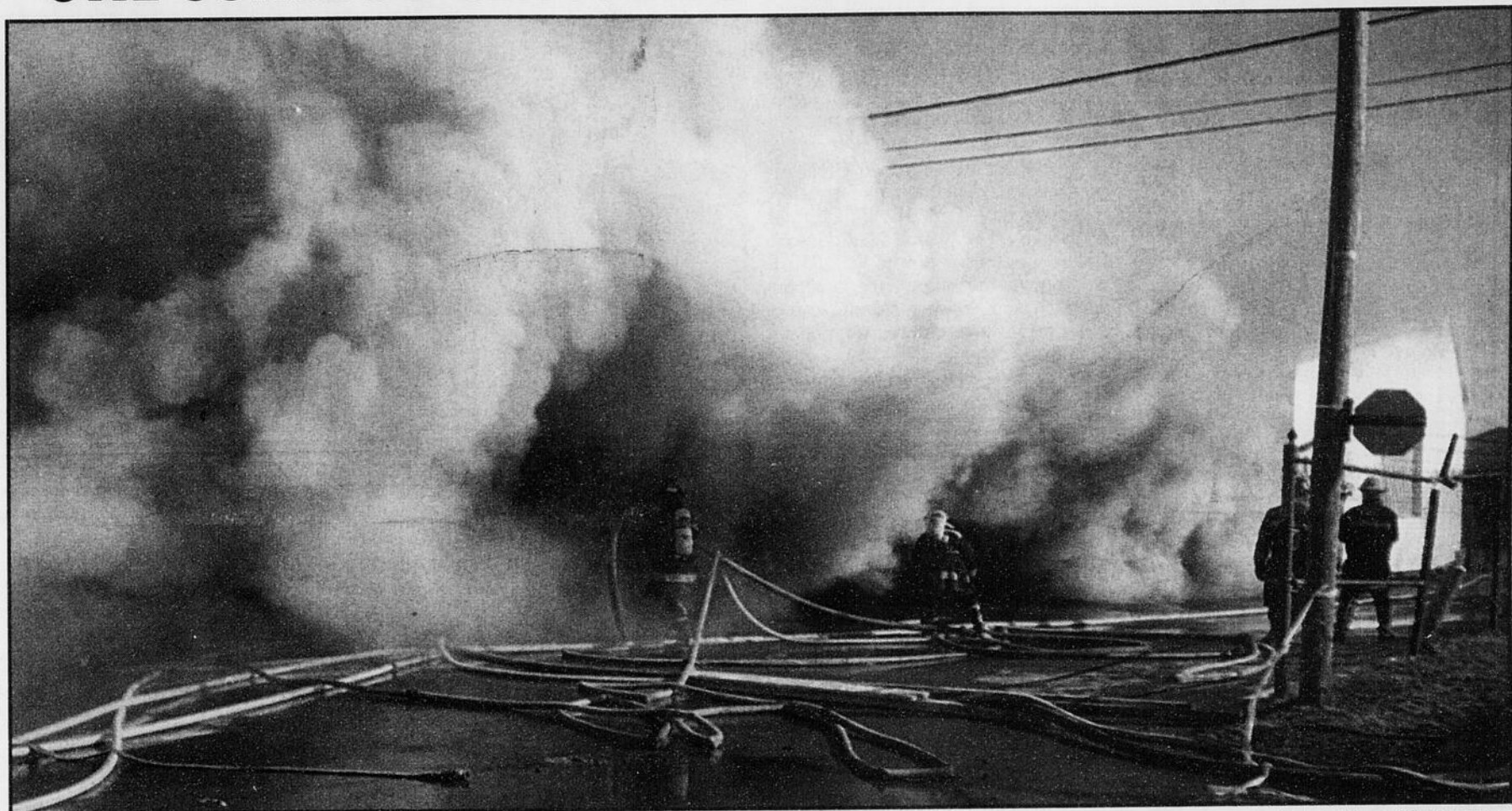


Photo La Tribune, Gilles Besmargion

Une étincelle provoquée lors de la mise en marche d'un moteur dans l'atelier de peinture a déclenché un incendie majeur, hier, à l'usine de fabrication de cercueils Vic Royal, à Victoriaville. Les dommages sont évalués à plus d'un million \$ et quelque 325 employés de l'une des principales PME de la ville se retrouvent temporairement sans travail. LES DÉTAILS EN B1.

Malgré leur rôle dans la tragédie de l'OTS

La justice ne punira pas les adolescents de Saint-Casimir

Michel HEBERT
Québec (PC)

Les enfants de Didier Quèze et Chantale Goupillot ont déclenché le système de mise à feu de l'incendie qui causa la mort de quatre membres de l'OTS, à Saint-Casimir de Portneuf, le samedi 22 mars dernier.

Mais ces enfants étaient dans un tel état de dérive psychologique que le ministre de la Justice du Québec les blanchit de toute accusation criminelle.

«Le fait que les enfants aient choisi la vie, qu'ils aient tenté de convaincre tous les adultes samedi matin et ultimement de convaincre leur mère de renoncer à ce projet-là, a été considéré dans leur degré de responsabilité», a expliqué le substitut du procureur, Me Mario Tremblay, en conférence de presse à Québec, hier.

Il aurait par ailleurs été impossible de préciser hors de tout doute la responsabilité criminelle des enfants Quèze, soumis à l'influence de la secte et abasourdis durant trois jours par des sédatifs.

Considérant le caractère exceptionnel de cette affaire et l'âge des enfants, «il y a lieu de s'interroger sur leur responsabilité au point où j'estime qu'aucun jury ou juge des faits bien informé

en droit ne les tiendrait responsables», a conclu hier Me Tremblay.

Les enfants Quèze, âgés de 13, 14 et 16 ans, restent sous la responsabilité de la Direction de la protection de la jeunesse qui, en collaboration avec les services sociaux français, précisera incessamment les modalités de leur remise en liberté. Les enfants veulent retourner en France où ils ont de la famille.

Le drame de Saint-Casimir ressemble à un film d'horreur.

Jeudi 20 mars. Partis depuis deux jours, Didier Quèze et Chantale Goupillot reviennent d'une «destination inconnue». À la grande joie de leurs enfants, ils louent un film et leur font boire un jus contenant des sédatifs. Les enfants sont plongés dans un profond sommeil.

Vendredi 21 mars. À leur réveil, les enfants perçoivent une forte odeur de propane dans la maison. Ils constatent qu'un système de mise à feu à minuterie est en place. Bruno Klaus, Pauline Riou, et leur grand-mère, Suzanne Goupillot-Druau, sont avec leurs parents, tous malades. Les enfants les soignent, démontent le système de mise à feu et aèrent la maison.

Au coucher, ils prennent eux-mêmes des somnifères et ne croient pas que les adultes, trop malades, répète-

ront leur mortelle opération. Minuit. Ils sont réveillés par les pleurs de leur mère et perçoivent à nouveau l'odeur de propane. Drogueés, ils se rendorment.

Quatre heures du matin. Les enfants voient leur père assembler le système de mise à feu. Ils trouvent leur grand-mère morte, assise dans un canapé, un «sac de poubelle» sur la tête. Ils la couvrent d'un sac de couchage.

Les enfants stoppent à nouveau le système de mise à feu. Leurs parents les autorisent de quitter la maison; ils se réfugient dans un atelier près de la résidence.

Samedi 22 mars. Le système de mise à feu est stoppé à nouveau par les enfants qui prient les membres de la secte d'abandonner leur projet. La mort de leur grand-mère «annule toute possibilité de retour en arrière», leur dit-on.

En après-midi, les enfants déclenchent vainement le système de mise à feu. Les adultes sont prêts à mourir, portent tous un sac de plastique sur la tête. Les enfants redonnent des sédatifs à leur mère et déclenchent une deuxième fois la mise à feu de la maison. Il est 17h30. Quelques minutes plus tard, la résidence est en flammes. La vie des orphelins Quèze vient de basculer dans l'horreur.



KERMESS

Un CD lancé à la maison pour les 5 gars de Coaticook (C8)

Une Américaine devient mère à... 63 ans

Une Américaine de 63 ans qui avait menti sur son âge pour bénéficier d'un programme de fécondation in vitro a mis au monde, fin 1996, une petite fille en parfaite santé pour devenir la femme la plus âgée à avoir jamais accouché d'un enfant viable. UN TEXTE EN D8.

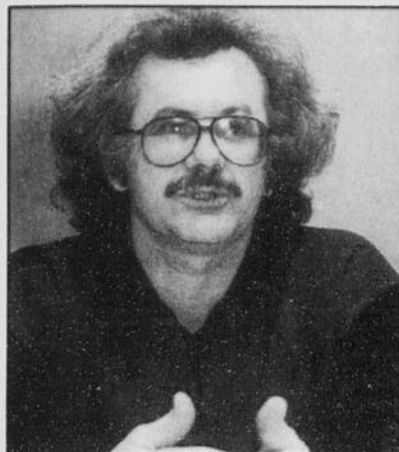


Un homme

FRANC ET HONNÊTE

Jean Charest
NOTRE DÉPUTÉ

Sherbrooke, Fleurimont, Lennoxville



Claude Berger

Claude Berger relevé de ses fonctions au cégep

Sherbrooke (MR)

Le professeur Claude Berger a été relevé de ses fonctions au Collège de Sherbrooke hier.

M. Berger, membre des Hell's Angels, enseignait à temps partiel en musique depuis 20 ans au Collège de Sherbrooke. Le Collège s'est penché sur son cas à la suite de son arrestation à son logement de Québec et de l'accusation portée contre lui pour possession d'armes prohibées.

«Nous avons estimé nécessaire de remplacer M. Berger à compter d'aujourd'hui (hier) et ce, jusqu'à la fin de son contrat de session, qui se termine le 20 juin», a expliqué le directeur général du Collège, M. Jocelyn Vallée.

«Il s'agit d'une mesure administrative, et non disciplinaire, qui relève M. Berger de ses fonctions d'enseignant, avec salaire, jusqu'au 20 juin. Sa présence ne sera plus requise au Collège.»

La décision a été prise dans la perspective de favoriser le meilleur climat d'étude pour les élèves.

«Notre décision n'a pas valeur de commentaire et cela d'aucune façon sur les procédures judiciaires actuellement en cours, qui se rapportent à M. Berger. Toutefois, ces éléments nouveaux créent un contexte perturbé et perturbant sur le plan pédagogique comme tel.»



La Tribune en tournée avec le chef conservateur

La campagne électorale fédérale 1997 sera lancée ce week-end, les chefs sillonneront le Canada pendant tout le mois de mai.

Pour la première fois depuis Louis Saint-Laurent, un chef d'un parti national vient de l'Estrie

Mario Goupil accompagne Jean Charest pendant son premier voyage de cette campagne, du Québec au Manitoba



Accompagnez-le pendant toute une semaine dans **La Tribune**

Le CRD sort des dollars en plus

□ Une générosité suscitée par les interventions répétées du maire de Coaticook

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le conseil d'administration du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie) a accepté, hier soir, d'être plus généreux que prévu, afin de pouvoir financer les dix projets les plus méritants qui lui avaient été soumis dans le cadre de son Fonds d'intervention régionale (FIR).

C'est à la suite des interventions répétées du maire de Coaticook, André Langevin, si davantage d'argent a été avancé par le CRD-Estrie. C'est également à cause de lui si un dixième projet - présenté par la Ville de Coaticook, incidemment - a pu s'intégrer à la liste des projets qui ont reçu l'aval du CRD-Estrie, hier soir.

Au départ, l'exécutif du CRD-Estrie prévoyait distribuer une enveloppe globale de 850 000 \$. Finalement, en élargissant davantage ses goussets afin de pouvoir y puiser 907 712 \$, les dix projets ont pu être acceptés. Ces projets, a-t-on mentionné, entraînent des investissements de plus de 5,7 millions \$.

Deux de ces projets concernent la formation et le développement des ressources humaines. Il s'agit du projet de mise sur pied d'un Centre de formation des plastiques et du caoutchouc de l'Estrie, dans lequel la Commission scolaire de Memphrémagog compte investir 2,1 millions \$. Le CRD-Estrie lui a accordé 225 000 \$. Il s'agit aussi du projet de formation professionnelle assistée par ordinateur du CEMEQ, lui permettant de déve-



C'est à la suite des interventions répétées du maire de Coaticook, André Langevin, si davantage d'argent a été avancé par le CRD-Estrie. C'est également à cause de lui si un dixième projet - présenté par la Ville de Coaticook, incidemment - a pu s'intégrer à la liste des projets qui ont reçu l'aval du CRD-Estrie, hier soir.

opper des produits de formation utilisant le multimédia. Ce projet profitera d'une subvention de 100 000 \$; il suppose des investissements de 402 750 \$.

Deux projets concernent le potentiel de développement naturel et culturel. Il s'agit d'abord de l'Observatoire à ciel ouvert du Mont-Mégantic, un projet de 350 000 \$ qui a reçu 130 000 \$ du CRD-Estrie. On y retrouve par la suite le projet de la piste cyclable de Deauville, un projet de 261 778 \$ qui reçoit 104 712 \$ du FIR.

Le seul projet présenté à la commission sur le courant vert a reçu le

feu vert. Il s'agit du projet du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie d'établir un plan d'action pour redonner les rivières St-François et ses tributaires aux citoyens, un projet de 90 000 \$ dans lequel le FIR investit 30 000 \$.

Les cinq derniers

Enfin, les cinq derniers projets concernent la commission sur les industries fondées sur les richesses naturelles. Il s'agit des projets du Marché public Louis Saint-Laurent (un projet de 44 800 \$ qui reçoit 20 000 \$), du projet de développement du secteur bioalimentaire de

l'Estrie (un projet de 1 million \$ qui reçoit 123 000 \$), du projet du Réseau ISO Estrie, défendu par la Maison régionale de l'industrie (un projet de 144 000 \$ qui reçoit 25 000 \$, du projet du chaînon industriel de Lambton (un projet qui consiste à regrouper sous un même toit des fabricants et des ateliers d'entretien d'équipements en agro-forestier, un projet de 233 681 \$ qui reçoit 50 000 \$) et du projet de Coaticook de développer un mini-parc industriel pour des entreprises légères et des commerces de grandes surfaces (un projet de 916 000 \$ qui reçoit 100 000 \$).

loto-québec

Tirage du 97-04-23

6/6 1 5 383 245,70 \$
5/6+ 5 170 747,90 \$
5/6 309 2 210,30 \$
4/6 14 769 88,60 \$
3/6 289 163 10,00 \$

Numéro complémentaire: 43

Ventes totales: 19 073 841,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$

Extra Tirage du 97-04-23

NUMÉRO: 205723

Extra Tirage du 97-04-24

NUMÉRO: 014124

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

TRIO WOW SPÉCIAL PIZZA, FRITES, BREUVAGE 4,99

Guido's CARREFOUR DE L'ESTRIE

La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
12 PRÉC. 30	1 PRÉC. 30	13 PRÉC. 4 10	15 PRÉC. 4 10	14 PRÉC. 4 40

Map of the Estrie region showing weather stations: Victoriaville 11/3, Thetford Mines 11/3, Drummondville 11/3, Valcourt 12/1, Magog 12/1, Coaticook 12/1, Sherbrooke 12/1, Lac-Mégantic 12/1.

Facteur Vent Nul

QUÉBEC				INDICE UV							
Chicoutimi	Var	11/0	Québec	Var	10/2	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10					
Gaspé	Var	7/-1	Rimouski	Var	4/2	60 30 20 15					
Iles-de-la-Mad.	Var	3/-1	St-Georges	Var	10/2						
La Grande	Sol	2/2	Sept-Îles	Var	6/-1						
Lac-St-Jean	Var	10/1	Trois-Rivières	Var	11/3						
Montréal	Var	14/4	Val d'Or	Sol	11/-1						
CANADA				USA							
Charlottetown	Var	6/-1	Régina	Var	12/0	Boston	Var	14/4	New York	Sol	17/7
Edmonton	Sol	14/3	St-John's	Nua	3/2	Bridgport	Sol	16/6	Plattsburg	Sol	13/2
Fredericton	Sol	10/-1	Toronto	Var	13/3	Burlington	Sol	13/2	Portland	Sol	11/1
Halifax	Var	10/0	Victoria	Plu	15/7	Concord	Sol	13/1	Providence	Var	15/4
Ottawa	Var	15/4	Winnipeg	Var	14/1	Detroit	Sol	17/4	Washington	Sol	20/8
LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL							
Athènes	Sol	16/12	Mexico City	Nua	26/11	Atlantic City	Sol	16/7	Nassau	Sol	29/20
Beijing	Sol	25/11	Moscou	Nua	9/1	Cape Cod	Var	14/4	Old Orchard	Sol	11/1
Berlin	Nua	14/6	Paris	Ave	17/5	Daytona Beach	Sol	26/13	Orlando	Var	28/16
Hong Kong	Sol	24/20	Port-au-Prince	Sol	28/23	Fl Lauderdale	Var	29/21	Plattsburg	Sol	13/2
Lisbonne	Sol	20/13	Rome	Sol	19/2	Honolulu	Var	28/21	Tampa	Var	28/16
Londres	Var	13/3	Tokyo	Sol	17/8	Key West	Var	29/23	Virginia Beach	Sol	17/8
						Miami	Var	29/21	West Palm B	Var	29/21
						Myrtle Beach	Sol	22/11	Wildwood	Sol	16/7

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

Expérience, permanent, plein temps
Exigences: expérience, posséder outils ou équipement, disponible immédiatement
Fonctions: installer radio d'auto, alarmes, etc...

Enquêteur/trice magasin
Offre: 2164181
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 9,59 \$/heure selon expérience, permanent, partiel, 24 heures et + semaine, expérience d'enquêteur/trice dans magasins, un atout, bilinguisme, un atout, pas de dossier judiciaire, connaissance en informatique
Fonctions: surveillance dans magasin contre le vol.

Mécaniciens/nés
Offre: 2160622
Lieu: Rock Forest
Salaire: à négocier, temps plein, 40 heures/semaine, permanent, temps plein, équipe de soir, 2 postes disponibles.
Exigences: compagnon B ou C
Fonctions: transmission automatique et manuelle, réparation, révision de moteurs, alignement, direction, suspension, freins.

Installateur radio d'automobiles
Offre: 2162437
Lieu: Rock Forest
Salaire: à discuter, selon ex-

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS PLUS DE 100 000 LECTEURS PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT 564-5450 LaTribune

INDEX

Arts:.....C-6
Bandes dessinées:.....D-5
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-7
Économie:.....B-4
Éditorial:.....A-6
Horoscope:.....D-4
Messier en liberté:.....C-5
Petites annonces:.....D-2
Sports:.....C-1

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente.....3,51 \$ T.P.S.25 \$ T.V.Q.24 \$ Coût à l'abonné.....4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total Abonnement par la poste: Territoire immédiat 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil

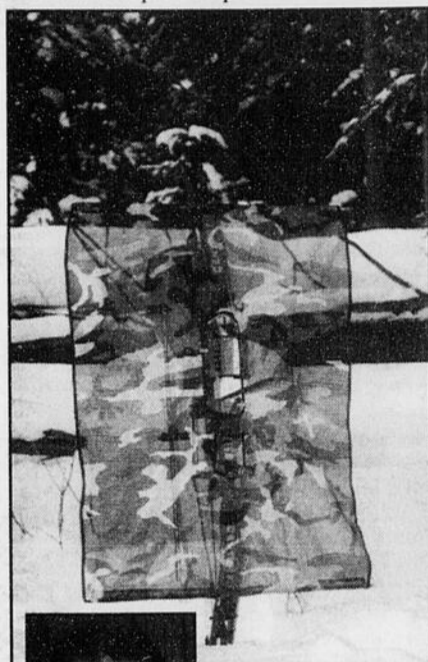


Il suffisait d'y penser

Les plus grandes inventions sont souvent les plus simples. «Il s'agissait seulement d'y penser», entend-on habituellement après coup.

Qui d'entre nous n'a pas rêvé un jour d'avoir un éclair de génie à la Jean Saint-Germain, le célèbre inventeur de Saint-Simon-de-Bagot, à qui est venue un bon matin l'idée du fameux biberon Playtex? Qui n'a jamais espéré faire fortune avec une invention?

Même s'il garde la tête froide et qu'il refuse de s'emballer, le Sherbrookoise Ronald Dumontet sait qu'il est peut-être assis sur



La cache portable pour les chasseurs à l'arc, inventée par le Sherbrookoise Ronald Dumontet, en mortaise.

une véritable petite mine d'or depuis qu'il a mis au point une cache portable pour les adeptes de la chasse à l'arc.

Il s'agit en fait d'un voile de camouflage qui peut être accroché aux deux extrémités de l'arc, en l'espace de quelques secondes seulement, et qui permet de cacher le chasseur ainsi que son arme, de façon à ne pas apeurer l'animal.

Ronald Dumontet a eu cette idée pendant une excursion de chasse à l'arc. Perché dans un arbre, il a vu un magnifique chevreuil arborant un panache de huit pointes, prendre ses pattes à son cou au moment où il s'apprêtait à tirer. C'est lorsque le chevreuil, qui mangeait des pommes jetées volontairement au pied de l'arbre, a détecté le mouvement du chasseur qui tendait son arc, qu'il a pris ses pattes à son cou.

«C'est là que je me suis dit que ça aurait pris quelque chose devant moi pour cacher ma silhouette et camoufler mon mouvement», rappelle Ronald Dumontet.

Il a travaillé pendant six mois à améliorer son idée de départ qui consistait à attacher à son arc un voile semblable à un rideau, retenu par des supports à vêtements. Le résultat final: un voile de nylon sur lequel est imprimé une imitation de feuillage, retenu par deux tiges de plastique très léger. En quittant la forêt une fois la chasse terminée, son utilisateur peut tout simplement glisser le morceau de tissu dans ses poches et ranger les tiges de plastique dans son carquois, avec ses flèches.

L'inventeur de la cache portable a présenté son produit dans trois salons provinciaux de chasse et pêche à venir jusqu'à maintenant, notamment au Stade olympique de Montréal, et la réponse des adeptes de la chasse à l'arc a été tout simplement fulgurante.

«Il n'y a pas un seul chasseur à l'arc qui n'aura pas sa cache portable cet automne ou l'an prochain», prédit Ronald Dumontet.

Déjà, plusieurs centaines de chasseurs l'ont contacté pour s'en procurer. Les possibilités sont grandes quand on sait qu'il y a de plus en plus d'adeptes de la chasse à l'arc sur la planète. Juste au Québec, on estime à 200 000 le nombre d'archers. Il y en aurait 325 000 dans le seul état de la Pennsylvanie aux États-Unis. La cache portable pourrait donc connaître beaucoup de popularité parmi les archers qui pratiquent le sport de la chasse.

Lorsque Ronald Dumontet a déposé sa demande de brevet, il a appris qu'un produit ressemblant à sa cache portable avait été lancé sur le marché en 1961. «Mais ce n'est pas un produit comme le mien. C'était beaucoup trop compliqué», dit-il.

L'inventeur négocie actuellement avec quelques compagnies qui assureront la distribution de son produit à travers le Canada. Il est aussi en pourparlers avec différents ministères dans le but d'exporter son produit qui devrait se détailler une vingtaine de dollars l'unité. Des ententes ont déjà été conclues avec des entreprises sherbrookoises qui assureront la fabrication des caches portatives.

L'invention de Ronald Dumontet se changera-t-elle en or? «Tant mieux si ça marche, mais je reste réaliste, dit-il. J'ai toujours travaillé comme un fou pour avoir cinq cennes. J'ai de la difficulté à croire que du jour au lendemain j'ai inventé quelque chose qui ferait de moi une personne riche.»

Chose certaine, ça augure fort bien. Mario.Goupil@latribune.qc.ca

Les médecins auraient dû prescrire des tests pour les Carbonneau

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les médecins généralistes qui gravitent autour de la famille Carbonneau, de Sherbrooke, auraient dû avoir le réflexe de craindre un syndrome héréditaire et de recommander à la famille, dès le décès de Dominique, en novembre 1996, de consulter un cardiologue afin de déterminer si d'autres membres de la famille souffraient d'un même syndrome.

Interrogé en ce sens, hier matin, le chef de service électro-physiologie de l'Institut de cardiologie de Montréal, le cardiologue Mario Talajic, a déclaré que les médecins généralistes ont en effet les compétences suffisantes pour connaître le risque héréditaire de l'arythmie.

Devant une mort subite et inexplicable autrement que par l'arythmie, comme c'était le cas pour Dominique, un garçon de 17 ans, en excellente santé, qui est mort subitement alors qu'il traversait le boulevard Portland dans le but de prendre son bus, au Carrefour de l'Estrie, un médecin généraliste doit normalement recommander à la famille de consulter un cardiologue afin qu'il fasse subir des tests à tous les membres de la famille.

Rappelons que l'information donnée à la famille Carbonneau, en novembre, était, selon eux, à l'effet que l'arythmie était aussi imprévisible que la foudre et qu'elle ne frappait qu'une personne sur un million. Or, vendredi dernier, un deuxième fils de cette famille, Cristian, 20 ans, a subi le même sort et a succombé à ce qu'on croit aussi être de l'arythmie. Dans les jours suivants, un lecteur de La Tribune a fait mention d'un article paru dans le Sélection du Reader's Digest à propos des travaux d'un cardiologue américain qui a découvert, il y a quelques années déjà, qu'une certaine forme d'arythmie était héréditaire, qu'il était facile de l'identifier et de la contrôler par médication.

Le Dr Talajic a toutefois été prudent dans ses propos. Il ne pouvait bien sûr connaître le dossier Carbonneau. Il ne peut non plus savoir si l'arythmie et, plus précisément encore, si le syndrome du Q-T long, sont bel et bien en cause, ici.

Quoiqu'il en soit, il confirme que les travaux du cardiologue américain sont bien connus et que tous les médecins, face à une mort subite par arythmie, devrait avoir le réflexe de recommander à la famille de subir des tests.

Le syndrome du Q-T long se nomme ainsi parce que l'intervalle entre l'onde Q qui indique le début de la contraction du muscle cardiaque, et l'onde T qui marque sa phase de repolarisation, est anormalement longue. Comme on le lit dans le Reader's Digest, «c'est le signe d'un trouble de la conduction électrique, susceptible de provoquer des battements de coeur rapides et désordonnés. Cette forme d'arythmie peut entraîner une syncope, voire la mort».



Photo La Tribune, archives
La famille Carbonneau était d'autant estomquée par la mort d'un second enfant en quelques semaines que ses médecins lui avaient affirmé que de tels décès sont rarissimes.

«Il ne faut pas sauter trop vite aux conclusions», réplique le Dr Lepage

Sherbrooke (GF)

Tant que le coroner n'aura pas rendu son rapport et tant que les tests sur les autres membres de la famille Carbonneau n'auront pas été effectués, on ne peut pas présumer de ce qui a causé précisément la mort subite de deux des quatre enfants de cette famille sherbrookoise, en moins de cinq mois.

C'est ce que signale le chef du service de cardiologie du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), le cardiologue Serge Lepage qui doit d'ailleurs procéder à des tests sur les membres de la famille, dès lundi. Il invite donc à la prudence dans ce dossier.

«Le syndrome du Q-T long n'est que l'une des causes de mort subite. Il y en a plusieurs autres. Il ne faut pas sauter aux conclusions trop vite... Les morts subites sont quand même assez fréquentes. On peut penser à des cas récents: par exemple, au patineur artistique soviétique ou à ce jeune joueur de basket-ball américain qui s'est effondré durant une partie retransmise à la télévision», déclare-t-il.

Le Dr Lepage signale également que les tests ne peuvent se limiter à un électrocardiogramme et

qu'il faut procéder à divers autres tests ainsi qu'à une révision de tous les antécédents familiaux avant de se prononcer.

Coroner

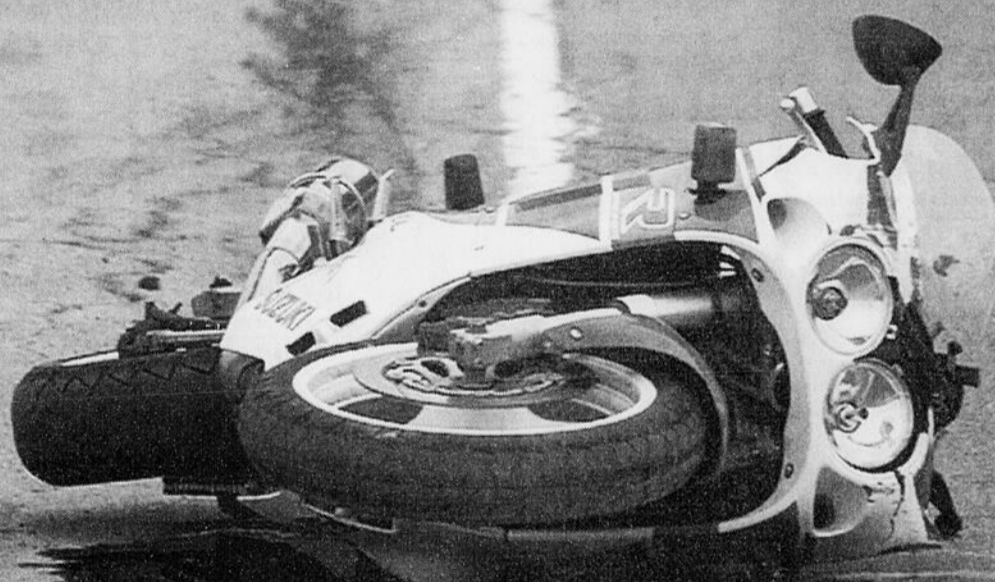
Le coroner René-Maurice Bélanger invite également à la prudence. Chargé d'enquêter à la suite du décès du premier garçon, en novembre, il était sur le point de rendre son rapport lorsque la mort de Cristian, vendredi dernier, est survenue.

Pour l'instant, explique-t-il, on ne peut déterminer la cause exacte de la mort de Dominique. L'autopsie de son coeur a permis d'exclure deux des trois maladies cardiaques qui peuvent expliquer une mort subite chez un jeune homme de son âge: une cardiopathie ou une hypertrophie. Il restait les troubles de conduction mais les coupes pratiquées pour identifier les deux premières causes ne prêtent pas à une recherche sur la troisième cause. Cela pourra être fait maintenant à la suite du décès de Cristian, vendredi dernier.

Selon le Dr Bélanger, la mort subite du premier fils de la famille Carbonneau n'était pas suffisante pour alerter les médecins et entraîner des tests sur les autres membres de la famille.

Loin du lieu d'impact, la moto du jeune Eric Gilbert, une Suzuki 750, donnait l'impression d'avoir effectué plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser. Des éclats de verre et des débris de l'engin ont été retrouvés sur plusieurs dizaines de mètres autour du viaduc qui enjambe la route 112. Son conducteur est décédé sur les lieux après avoir tenté une manoeuvre de dépassement. Le tragique accident, le premier du genre cette année, est survenu vers 17h15, hier soir, sur le territoire de Deauville.

Dérapiage fatal à Deauville



Imacom-Daguerré, René Marquis

Claude PLANTE
Deauville

La belle saison compte déjà une victime parmi les motocyclistes. Eric Gilbert, âgé de 20 ans, et résidant à Magog, est mort hier des suites d'un dérapage survenu dans une courbe de la route 112 à Deauville.

Le jeune homme, qui effectuait une de ses premières randonnées de la saison, chevauchait une Suzuki 750. Il semble qu'il ait perdu le contrôle de son engin en tentant une manoeuvre de dépassement au moment où il s'engageait dans une courbe menant sous le viaduc de l'autoroute 10.

Il a alors heurté un des piliers du viaduc en question sans toutefois entrer en collision avec l'autre véhicule qui le suivait.

Après l'impact, la moto et son conducteur ont été projetés sur plusieurs dizaines de mètres, témoignant ainsi de la vitesse du véhicule à deux roues.

Un examen de l'état des pneus permettait également de voir qu'ils semblaient passablement usés.

L'automobiliste qui le suivait a dû freiner pour éviter une collision.

À l'arrivée des premiers secouristes, le jeune homme était toujours vivant, mais perdait beau-

coup de sang, laissant une mare rouge sur place. Son décès a été constaté une fois rendu à l'hôpital.

À gauche de la voie, des traces de dérapage montrent que la moto a été déportée et a perdu son centre de gravité très tôt dans la courbe en question. Des débris et même la visière du casque du conducteur jonchaient le sol.

Les policiers de la Sûreté du Québec, toujours sur place quelques heures après l'accident afin recueillir les indices nécessaires pour l'enquête, se disaient certains que la vitesse était en cause dans cette affaire.

Pendant ce temps, on détournait la circulation afin de préserver les indices servant à reconstituer la scène fatale.

La Tribune sur place... OUVERT CE SAMEDI 26 AVRIL 1997

F150 XLS 1997

Moteur de 4,2 litres, 205 ch, servofrein, servodirection, suspension à tenue routière, air climatisé, sacs gonflables des deux côtés en avant, sièges en tissu 40/60, miroirs rétroviseurs, jantes chromées, 36 000 km inclus, radio-cassette AM/FM stéréo.

Un camion robuste, capable de tout

MISE DE FOND 0\$ OU PAIEMENT UNIQUE

Mensualité LOCATION 24 MOIS* 299\$ par mois*

5999\$ POUR UTILISATION DE 24 MOIS

LE PLUS GRAND VENDEUR DE CAMIONS FORD EN ESTRIE

MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

LE VOITURIER

1261, rue King Est, Sherbrooke, 569-5981

Rues Denault, Saint-Marc et Jean-Paul II

Les nouveaux feux de circulation connaissent des ratés

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

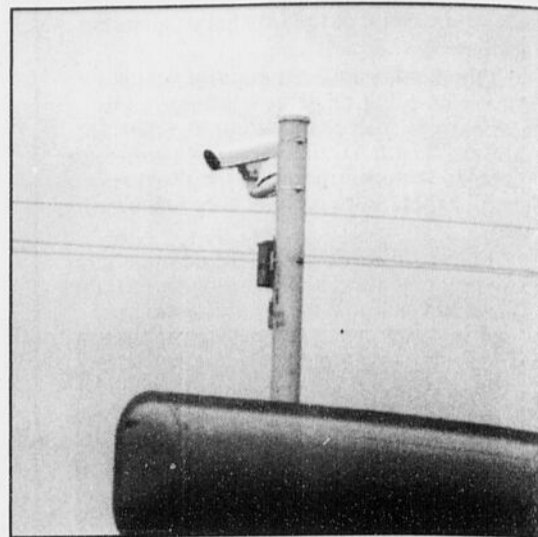
Le nouveau et coûteux système de feux destiné à favoriser la fluidité de la circulation lourde dans le secteur des rues Denault, Saint-Marc et Jean-Paul II connaît des ratés et oblige la Ville de Sherbrooke à revoir son fonctionnement.

«Nous avons des problèmes de détection avec le système de caméras, c'est nouveau et il faut s'organiser pour que la détection soit efficace», explique l'ingénieur Marcel Blais, au lendemain de l'entrée en vigueur - à 22h00 mercredi - du nouveau plan de circulation lourde à destination de la zone industrielle de la rue Roy.

Ces caméras doivent en principe détecter le mouvement des véhicules lourds qui gravissent la côte de la rue Saint-Marc pour leur éviter un arrêt inutile à la rue Denault.

«On est sur les lieux avec les gens d'Hydro-Sherbrooke pour nous assurer que ça fonctionne. Actuellement le système de préemption (qui permet d'accorder le feu vert aux poids lourds) n'entre pas en activité comme prévu», précise M. Blais.

«On pense aussi devoir améliorer l'éclairage au bas de la rue Saint-Marc pour faciliter la détection des véhicules par les caméras», ajoute-t-il.



Ce sont des caméras de détection comme celle-ci, installées sur les feux de circulation, qui ne répondent pas aux attentes des ingénieurs de la Ville, dans le secteur du pont Jacques-Cartier.

Roy, ils doivent passer par les rues Panneton et Galt Ouest.

Avertissements

Il semble toutefois que certains camionneurs ont ignoré les nouvelles directives durant la nuit de mercredi à hier, puisque les policiers ont intercepté huit d'entre eux entre 5h50 et 7h00 hier matin.

Le porte-parole de la sûreté municipale, Serge Fournier, indique que les camionneurs fautifs ne reçoivent pas d'avis d'infraction pour le moment, mais plutôt un avertissement. Les amendes prévues vont de 300 à 600 \$.

Pour sa part, l'un des citoyens impliqué dans le mouvement d'opposition au transport lourd sur la rue Galt Ouest, Auguste Dubuc, a indiqué hier que le nombre de camions a diminué de beaucoup.

«Entre 3h00 et 4h30 du matin (hier), j'ai dénombré seulement cinq camions. Peut-être certains chauffeurs ont-ils oublié la nouvelle réglementation, mais on espère que la situation va se régulariser», dit-il.

Investissement de 325 000 \$

La Ville de Sherbrooke a dépensé 325 000 \$ pour la mise en place de nouveaux feux de circulation dans le secteur des rues Denault, Jean-Paul II, Saint-Marc et de la sortie du pont Jacques-Cartier, dans le cadre de son plan pour la circulation lourde.

Depuis mercredi, les poids lourds sont en effet interdits entre 22h00 et 7h00 sur la rue Galt Ouest et le boulevard de l'Université, en vue d'assurer la quiétude des citoyens du secteur.

En vertu du plan, les camions lourds et les semi-remorques qui se rendent durant la nuit dans la zone industrielle de la rue Roy doivent donc emprunter la rue King Ouest, le pont Jacques-Cartier, puis la rue Saint-Marc, et ressortir en effectuant le trajet inverse.

Durant le jour, ces véhicules doivent prendre l'autoroute 410, le boulevard de l'Université et la rue Saint-Marc. Pour quitter le secteur de la rue

EN BREF

Eastern Townships et Bedford tiennent à leurs clientèles

Sherbrooke (MR) — Si le projet de fusion des commissions scolaires de Pauline Marois se réalise, la Commission scolaire Eastern Townships et celle du District de Bedford vont demander de conserver à tout le moins leurs clientèles actuelles.

Le projet Marois prévoit de faire passer le nombre de commissions scolaires anglophones de 15 à 5 au Québec, dont l'une regrouperait Eastern Townships et le District de Bedford, tout en leur amputant des secteurs.

La présidente d'Eastern Townships, Mme Margaret Faulks, et le directeur général, Walter Duszara, ont annoncé que les deux commissions scolaires concernées allaient aviser le ministère de l'Éducation que «les changements proposés ne sont pas nécessaires et ne sont pas justifiés».

«Il est cependant probable que le MEQ procèdera quand même à la fusion de nos deux commissions scolaires. Si cela devait se produire, nos deux commissions scolaires proposeront que les limites de la nouvelle commission scolaire englobent la clientèle qui fréquente présentement nos écoles.»

Un prof de karaté accusé

Sherbrooke — Le ministère public a déposé, cette semaine, dix nouvelles accusations d'agression sexuelle contre Gaétan Carrier, un professeur de karaté, âgé de 42 ans, de Sherbrooke.

Les nouvelles accusations font état d'agressions sexuelles, de grossière indécence, de sodomie et de tentative de sodomie commises à l'endroit de deux adolescents, dans les années 1985 et 1986.

Rappelons que Carrier avait comparu une première fois, le vendredi 4 avril, alors que huit chefs d'accusation avaient été déposés contre lui.

Il s'agissait de délits à caractère sexuel commis à l'endroit de trois adolescents de 14, 15 et 16 ans. On avait également saisi des armes prohibées, la plupart orientales, lors de la première arrestation. Il n'y a pas eu d'opposition à la remise en liberté, mercredi.

On réclame 100 000 \$ à la compagnie d'assurance

Sherbrooke (psj) — Une entreprise de restauration en mécanique et carrosserie réclame 100 000 \$ à une compagnie d'assurance pour le décès d'un actionnaire.

Il faut savoir que Mario Tremblay et feu Donald Duchaine, décédé dans un accident de voiture, le 11 avril 1996, détenaient chacun 50 pour cent des actions dans la compagnie Les Entreprises Ram Rod qui opérait et a opéré à ce moment, 85 route De la Verdure, à Saint-Denis-de-Brompton jusqu'en août 1996.

Après le décès de M. Duchaine, M. Tremblay a acquis les actions de l'actionnaire décédé qui est devenu seul et unique propriétaire de la compagnie.

Lors de la formation de la compagnie, les associés Tremblay et Duchaine avaient fait préparer par l'intermédiaire de leur notaire une convention d'actionnaires qui mentionnait que la compagnie s'engageait à souscrire une police d'assurance sur la vie des deux associés, une sorte d'assurance partnership dont la compagnie serait bénéficiaire.

Une police d'assurance a ainsi été émise au nom de chacun des actionnaires, police dont la compagnie était nommée bénéficiaire. Les primes ont été payées selon les ententes prises.

La compagnie Les Entreprises Ram Rod a donc effectué une demande d'indemnité auprès de la compagnie d'assurance-vie TransAmerica du Canada. Bien que dûment mise en demeure, la compagnie d'assurance refuse ou néglige de payer la somme de 100 000 \$.

C'est ainsi que la compagnie, par l'intermédiaire de Mario Tremblay, a mandaté Me Jean-Claude Boutin d'intenter une poursuite en Cour supérieure pour obtenir la somme de 100 000 \$, les intérêts depuis la mise en demeure du 21 mars 1997 et l'indemnité additionnelle prévue par la loi.

Un Sherbrookois à Parent-Secours du Canada

Sherbrooke — Le conseil national de Parent-Secours du Canada compte désormais un Sherbrookois: Patrick Rouillard, qui avait posé sa candidature pour le poste de vice-président lors du congrès national de Vancouver, la semaine dernière, a finalement obtenu un poste d'administrateur au sein du conseil.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Rouillard s'occupera notamment du dossier des commanditaires et du financement. Il travaillera notamment à l'organisation du prochain congrès national, qui, l'an prochain, se tiendra à Montréal.

On peut se renseigner sur Parent-Secours à Sherbrooke en composant le 564-6930.

Kawasaki



À l'achat du nouveau modèle obtenez gratuitement un «super winch» et 1 000\$ de rabais sur le prix régulier.

**KVF 4x4
AUTOMATIQUE
1997**

**Financement
*SUR PLACE**

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT

Jusqu'au 30 avril 1997
Achetez une des motos ci-bas mentionnées et obtenez en cadeau entre 500⁺ et 1 000⁺ d'accessoires

VULCAN 1500 CLASSIC	→	1 000 ⁺ d'accessoires
VULCAN 800 CLASSIC	→	750 ⁺ d'accessoires
VULCAN 500 LTD	→	500 ⁺ d'accessoires

* Sur approbation du crédit
Conduisez de façon responsable dans le respect de l'environnement

ANGEL MECANO LTÉE
3191, rue King Est
FLEURIMONT
(819) 565-0188

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

MÉGA VENTE

DANS TOUS NOS MAGASINS

RIEN À PAYER AVANT

1998[†]

sur produits sélectionnés

GoldStar G20B90



19" au prix d'un 13"

RABAIS 40\$

TÉLÉCOULEUR 19"

- 280 lignes de résolution
- 181 Canaux câblo compatibles
- Télécommande à touches simplifiées

299⁹⁹

Rég. : 339\$

RCA R2767



27" stéréo

RABAIS 100\$

TÉLÉCOULEUR COLORTRAK PLUS™ 27" STÉRÉO

- Image sur image
- Télécommande universelle
- Entrées/sorties audio/vidéo à 5 prises

599⁹⁹

Rég. : 699\$

SONY S27520



27" stéréo

RABAIS 50\$

TRINITRON™ NOIR INTENSE

- Sortie audio variable
- Ambiovision • Menu à l'écran
- Télécommande universelle
- Entrée A/V pour magnétoscope ou caméscope

749⁹⁹

Rég. : 799\$

TÉLÉVISEURS 32" à 35"

rabais jusqu'à 300\$ en magasin

RCA R31325C



31" stéréo

RABAIS 140\$

TÉLÉCOULEUR STÉRÉO

- Contrôle à distance universel
- Affichage à l'écran multilingue
- Panneau moniteur à 5 prises

799⁹⁹

Rég. : 939\$

RCA R35F755MB



35" stéréo

RABAIS 300\$

MONITEUR/RÉCEPTEUR HP STÉRÉO de 35"

- Résolution horizontale 780 lignes
- Image-sur-image à 2 systèmes
- Système «Sound retrieval» avec ampli. 10 w stéréo
- Panneau de 16 prises A/V et entrées A/V avant

1699⁹⁹

Rég. : 1999\$

ORDINATEURS

rabais jusqu'à 550\$ en magasin

SANYO S150



CD

RABAIS 300\$

CHAÎNE STÉRÉO D'ÉTAGÈRE

- Lecteur à 1 CD
- Magnétocassette à deux platines
- Enceintes acoustiques
- 2 voies à event accordé
- Télécommande 22 touches

249⁹⁹

HITACHI H211



MAGNÉSCOPE MONO à 2 TÊTES

RABAIS 30\$

- Guide d'affichage bilingue à l'écran
- Télécommande universelle

199⁹⁹

Rég. : 229\$

SANYO S3429



MAGNÉSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

RABAIS 30\$

- Télécommande SuperUniverselle
- Têtes de lecture longue durée
- Entrée audio/vidéo plaquettes or à l'avant

299⁹⁹

Rég. : 329\$

Panasonic P20



5CD

NOUVEAU MODÈLE

MINI SYSTÈME AUDIO

- Égalisateur 3D : disco, direct, concert, dynamique, clair et doux
- Changeur à 5CD à rangement vertical
- Double cassette à auto-inversion
- 30 watts par canal

399⁹⁹

SANYO S925



BALADEUR

PRIX INCROYABLE

- AM/FM stéréo
- Inversion automatique sur la cassette
- Casque d'écoute haute performance
- Choix de 3 couleurs

49⁹⁹

SANYO S150



LECTEUR DE CD PERSONNEL

RABAIS 30\$

- Convertisseur N/A 1 bit
- 3 modes de répétition : une/toutes/programmation
- Programmation CD 16 plages
- Casque d'écoute et adaptateur du CA inclus

119⁹⁹

Rég. : 149\$

SONY 5400



10 CD

NOUVEAU MODÈLE

RADIO D'AUTO CASSETTE/LECTEUR DE 10 CD

- 4 X 20 watts
- Échantillonnage mémoire/Répétition
- Mémoire présélectionnée 18 FM, 12 AM

RABAIS 100\$

399⁹⁹

Rég. : 499\$

SANYO S110



TÉLÉCOPIEUR COMPACT

RABAIS 20\$

- 3 types de sonnerie programmables selon la source (Ident-A-Call™)
- Coupe-papier automatique
- Alimentation automatique pour 10 documents
- Afficheur LCD de 16 caractères
- Mémoire de composition automatique pour 28 numéros

279⁹⁹

Rég. : 299\$

2 ROULEAUX DE PAPIER GRATUITS

Sherbrooke

3280 boul. Portland (819) 346-6633

SUPERMAGASIN

† Sur produits sélectionnés à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Frais d'administration minimales requis lors de l'achat. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. * Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

«L'Hôtel-Dieu va y goûter, prévoit Cliche»

François GOUGEON
Sherbrooke

Pour le président de la CSN-Estrie, Janvier Cliche, il ne fait maintenant «aucun doute que la menace de fermeture de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke est très réelle», en raison des compressions additionnelles dans le ré-

seau de santé de l'Estrie.

«C'est clair, avec ces compressions, qu'on s'en va vers une réalité de 500 lits (contre 705 actuellement) et que c'est l'Hôtel-Dieu qui va y goûter. Ou les autres centres hospitaliers de la périphérie», a déclaré hier M. Cliche.

Celui-ci a qualifié de «très très inquiétante» la situation qui découlera de

ces compressions additionnelles de 15 millions \$ et a dénoncé l'attitude du secrétaire régional de l'Estrie et député de Johnson, Claude Boucher. «Dans sa déclaration à La Tribune (mercredi), M. Boucher soutient qu'avec la concertation, ça n'affectera pas (les compressions) les services à la population... J'ai l'impression qu'on ne vit pas dans la même région. Mais il va falloir qu'il s'enlève les deux doigts dans le nez parce que la hauteur des compressions qui nous attend est telle que ça va tout démantibuler le réseau de la santé», a aussi commenté M. Cliche.

Mais il n'est guère plus tendre à l'endroit des députés libéraux de l'Estrie qu'il met «dans le même sac». «Ils ne sont pas plus cohérents... Ils n'ont guère rouspété à la décision du déficit zéro du gouvernement sans tenir compte de la colonne des revenus. S'ils se réveillent trop tard aujourd'hui, c'est leur problème», a noté M. Cliche.

«C'est une situation totalement inacceptable (le niveau de compressions) et alors qu'on ferme Saint-Vincent-de-Paul, qu'on commence à replacer le monde ailleurs, les gens doivent déjà s'attendre à vivre avec d'autres déplacements. Ce n'est rien pour améliorer le climat et motiver le monde», a aussi déploré le président de la CSN-Estrie. Déjà, a-t-il précisé, que l'ensemble du personnel vit un stress énorme.

Tout en signalant que ces compressions vont compromettre le virage ambulatoire et que c'est le déficit des établissements qui va s'alourdir, M. Cliche a rappelé que cette situation provient de «l'obsession du ministre Landry (Finances)... On a déjà dénoncé le choix du gouvernement quant à son déficit zéro pour l'an 2000 qui ne tient compte que de la colonne des dépenses et aucunement des revenus. Si on en avait tenu compte (des revenus), ça aurait évité le passage trop radical qu'on connaît actuellement», a-t-il dit.

Et pour Janvier Cliche, c'est loin d'être fini car en raison de la décision du gouvernement, quant au départ d'employés de l'Etat (aide à la retraite),

ça risque d'être la catastrophe dans les hôpitaux à compter du 1er juillet. «Mais là aussi on avait demandé au gouvernement d'y aller progressivement, sur un an. On n'en n'a pas tenu

compte et s'il se présente des problèmes cet été, qu'on ne vienne pas nous en imputer la faute!»

Une ligne téléphonique pour apaiser les craintes

Sherbrooke (FG)

Quand, le 30 avril, l'ancien «Hôpital général Saint-Vincent-de-Paul» fermera ses portes, ce sera une page d'histoire longue de 88 ans et un mois qui sera tournée.

C'est en effet le 29 mars 1909, sous l'autorité des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe et à l'issue de patientes démarches menées par l'évêque sherbrookoïse d'alors, Mgr Paul LaRocque, qu'ont été reçus les premiers patients.

L'arrivée de cet hôpital à Sherbrooke, qui comptait alors 75 lits, voulait répondre à un besoin bien légitime pour les moeurs de l'époque: éviter aux malades bons catholiques d'être soignés à l'Hospice du Sacré-Coeur et ainsi les écarter du «Sherbrooke Protestant Hospital».

En fait, tout aussi intéressant soit le récit des débuts de ce qu'on appelle le «site King» rédigé par les historiennes Louise Brunelle-Lavoie et Jovette Dufort-Caron, lors du 75e anniversaire de fondation (en 1984), ce n'est pas pour parler d'histoire que la direction du CUSE tenait hier une conférence de presse.

Tout comme l'avait signalé La Tribune dans son édition de mercredi, le directeur général Normand Simoneau et son état major voulaient rappeler que malgré la fermeture du bâtiment

de la rue King Est, l'ensemble des services continuera d'être donné dans les deux autres pavillons de Fleurimont et de la rue Bowen.

C'est dans cet esprit qu'a été initiée en janvier dernier une série de travaux de réorganisation de près de 14 millions \$ qui seront complétés d'ici un an. Déjà, a résumé le responsable, Normand Legault, environ 40 pour cent du chantier est complété et il reste à terminer des aménagements comme, par exemple, aux urgences, en matière de laboratoire, pour les cliniques externes et autres.

Néanmoins, la direction du CUSE a soutenu que malgré des inconvénients passagers en raison des travaux à finir, les deux autres sites seront en mesure de répondre à la demande. D'autant plus, a fait valoir M. Simoneau, que le test a été concluant l'automne dernier avec la réduction du nombre de lits à 705: les listes d'attente n'ont pas allongé et, sauf exception, il n'y a eu aucun débordement majeur.

Aussi, dans le but de répondre à la moindre inquiétude que les gens pourraient avoir, le CUSE a mis à la disposition du public une ligne téléphonique d'information: le 829-6262. Egalement, dès aujourd'hui, une campagne d'information médiatique sera lancée pour renseigner plus amplement la population des changements occasionnés par la fermeture de l'ancien «Hôpital général Saint-Vincent-de-Paul».



Nombreux sont les intervenants à croire que les nouvelles compressions nécessiteront des fermetures de lits massives dans le réseau hospitalier.

Fleurimont doit écopier, selon Perrault

Sherbrooke (FG)

«S'il y a des lits d'hôpital à fermer, c'est à Fleurimont que ça doit se faire. Pas à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke!»

En identifiant clairement la cible à abattre, hier, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a voulu démentir qu'il favoriserait la fermeture des établissements de périphérie (Magog, Asbestos, Lac-Mégantic) par rapport au seul qui reste dans sa ville et ce, en raison des compressions additionnelles qui s'ajoutent dans le réseau de la santé en Estrie.

«Qu'on ne me place pas dans une guerre avec les autres maires de la région... Ce que je dis c'est que si à cause des compressions on doit réduire 200 lits, alors qu'on les coupe à Fleurimont, pas à l'Hôtel-Dieu. C'est à Fleurimont qu'il faut couper s'il y a quelque chose à couper, a-t-il déclaré avec vigueur et détermination. Sherbrooke a déjà amplement fait de sacrifice en perdant le Sherbrooke Hospital (transfert de la courte à la longue durée) et Saint-Vincent-de-Paul.»

Selon M. Perrault, et malgré les investissements que le CUSE effectue à

son site de Fleurimont, il est possible de renverser la vapeur. «Qu'on arrête de tout monter à Fleurimont, surtout que ça favorise l'étalement urbain. La population de Sherbrooke n'a pas à écopier encore plus», a-t-il lancé.

Du reste, il n'a pas voulu dire comment il agirait si, devant la Régie régionale de l'Estrie, les maires en périphérie réclamaient le maintien de l'hôpital de leur agglomération et donc que les compressions s'appliquent davantage au CUSE. «On verra ça dans le temps comme dans le temps», a simplement émis M. Perrault.

«Va falloir que les gens réagissent»

— Marcel Noël

Sherbrooke (FG)

«C'est clair qu'il va falloir que la population se réveille et fasse des pressions. Sinon, on va tout perdre notre réseau de santé!»

L'ex-maire de Windsor, Marcel Noël, qui était intervenu avec vigueur voilà trois ans, au début des compressions dans le réseau de la santé, est revenu à la charge, hier.

«Il y a trois ans, je demandais aux gens de bouger, de faire des pressions sur leur député, maire, chambre de commerce et autres. Mais ça ne bouge pas et on voit le résultat aujourd'hui.»

«La situation dans les hôpitaux est très inquiétante car même si le personnel fait son gros possible, on ne cesse de couper partout. Quand c'est rendu qu'après des grosses opérations, on sort les gens la journée même de l'hôpital, c'est inadmissible», a-t-il dit.

M. Noël a aussi déploré la «complicité» de la Régie régionale de l'Estrie face à la situation.

«Si la Régie dit toujours oui à ce que veut le ministre, ça n'a pas de sens», a-t-il commenté.

«C'est clair qu'il va falloir que les Québécois se réveillent avant qu'il ne soit trop tard», a aussi déclaré M. Noël.

1 FENÊTRE GRATUITE OU **6 MOIS SANS INTÉRÊT**

NI DÉPÔT NI PAIEMENT

A l'achat de 6 fenêtres au prix courant, obtenez la 7e gratuite (la moins chère des six) sur approbation du crédit.

rtsi
Rodrigue TREMBLAY

l'assurance d'un travail de qualité

Acier
Aluminium
Vinyle
Portes
Fenêtres
Gouttières
Serres

2540, rue Roy, Sherbrooke (819) 346-4527

Pour tous vos projets de rénovation ou de construction

PROFITEZ DE CETTE OFFRE IRRÉSISTIBLE...

56\$ /mois sur 12 mois
Taxes incluses

COMPRENANT:
1 toilette
1 lavabo colonne en porcelaine ou encastré
1 bain de coin 54 po x 54 po

LES SALLES DE BAINS
FALRO

OVILA pomerleau & FILS L.TÉE

1, RUE PRINCIPALE OUEST, MAGOG

Tél.: (819) 843-3344 Téléc.: 847-0674

À LA DEMANDE GÉNÉRALE

Toute la marchandise doit être vendue!

3 JOURS SEULEMENT 25, 26, 27 AVRIL PRIX JAMAIS VUS!

OUVERT LE DIMANCHE De 11 h à 17 h

PANTALON DE SUÈDE **6999\$**

JUPE DE SUÈDE **2499\$**

BLOUSON ET PANTALON DE MOTO **999\$**

TOUTES LES GRANDEURS GRAND CHOIX DE COULEURS

MANTEAUX 3/4 Rég.: 649,99\$ À seulement: **999\$**

VENTE DE FAILLITE

LES TERRASSES ROCK FOREST
Près Wal Mart

La Tribune sur place...

LA 1998 EST ARRIVÉE!

Windstar 1998

269\$ par mois*

OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT CE SAMEDI 26 AVRIL

Versement initial (ou échange équivalent) Mensualité

2 995\$	269\$
1 995\$	319\$
995\$	359\$
0\$	449\$ (+taxes)

- transmission automatique
- vitres électriques
- portes électriques
- radio AM-FM cassette

- vitres teintées
- moteur 3.8 litres
- 4 sièges baquet

Le plus important vendeur de canions Ford en Estrie

MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

LE VOITURIER

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE, 569-5981

ÉDITORIAL

La Traversée: une des locomotives



Pierre DUBOIS

Les dirigeants de la Traversée internationale du Lac Memphrémagog ont fait une démarche sérieuse en commandant un sondage de la firme RCMP sur la perception de l'événement dans la communauté. Avec plus de 500 répondants dans un territoire somme toute très limité, les conclusions ne peuvent qu'être très bien assises. Par comparaison, pensons que des sondages nationaux

se fondent souvent sur l'opinion de 1000 ou 1100 personnes pour donner le pouls de tout le pays sur un sujet donné.

Une donnée qui frappe, c'est que 47% des gens d'affaires croient que l'événement n'attire pas des visiteurs dans la région. Une autre tranche, aussi de 47%, prétend le contraire au grand plaisir du président de la Traversée, Jean-Marie Beaupré, qui croyait les sceptiques plus nombreux.

Ceux qui critiquent le plus donnent souvent l'impression d'être assis sur le plus large assentiment populaire. Une statistique assez agaçante qui découle probablement de la précédente: 42% des gens croient que la Traversée a peu d'influence sur l'activité commerciale à cause du moment de sa présentation, soit autour des vacances de la construction.

Le plus souvent, ce que cache les démonstrations de scepticisme, c'est le manque de volonté de certains, chez les gens d'affaires, pour contribuer au financement de l'événement. Les exemples foisonnent dans toutes les organisations de cette envergure.

Pour n'en citer qu'un, un commerçant de Saint-Tite, en Mauricie, qui réalisait une large part de ses profits annuels

durant la tenue du Festival western, ne donnait ni de son temps ni de son argent à l'organisation. Il était souvent pendant le premier à monter aux barricades pour dénoncer les inconvénients de recevoir 300 000 visiteurs en 10 jours, dans une municipalité de 4000 habitants.

Le grand public, lui, est fort satisfait, selon le sondage d'opinion, souhaitant, dans une proportion de 93%, que la Traversée continue d'être présentée.

Certains souhaiteraient voir sa tenue déplacée. Mais la déplacer à quel moment? La Traversée fait partie d'un calendrier de compétitions. On s'imagine mal comment on pourrait déloger, par exemple, la Traversée du Lac-Saint-Jean dans l'horaire des courses longue distance. D'autant plus que Magog a une place de choix dans cet agenda.

La tenir plus tôt pourrait ne pas réunir les conditions propices à de tels événements, étant la température de l'eau. Si l'on compte une semaine ou deux de repos (après le Lac Saint-Jean) pour les nageurs et nageuses entre deux marathons importants, la présenter plus tard voudrait dire qu'on se retrouverait au milieu d'août. Et cette période est plus propice à la préparation de la rentrée scolaire qu'aux déplacements en famille pour les vacances.

Ce sondage amène des questions. Y aurait-il autant d'achalandage si la Traversée était déplacée ou si elle disparaissait? Y avait-il autant d'affluence sur les berges du Memphrémagog il y a 19 ans, avant la création de cette compétition d'envergure et du programme d'activités qui s'y rattache? Y aurait-il, encore aujourd'hui, autant de vacanciers de l'extérieur qui choisiraient Magog comme destination vacances sans sa présence? On s'habitue à son apport, à la venue des gens de toutes les provenances, comme on s'habitue au confort.

Vouloir décaler la Traversée dans la grille des activités estivales c'est oublier qu'elle a contribué, depuis 18 ans, à l'affluence des touristes chez nous et à l'activité commerciale qui en découle. C'est aussi vouloir lui donner la mission de combler les moments plus creux de la saison. Ce qui n'est pas du tout évident.

La solution pour combler les vides touristiques est beaucoup plus du côté de la diversification des activités. La Flambée des couleurs et la Fête des vendanges en sont des exemples concrets. Ces manifestations attirent des gens à des périodes où il ne se passait rien de bien extraordinaire dans le passé. On a mis la nature de notre bord et on a convaincu le monde qu'il serait beaucoup plus agréable d'être ici, dans notre région, que partout ailleurs au Québec durant ces périodes.

La solution du développement touristique passe par cette diversification et chaque événement devient une locomotive pour chaque temps de l'année. N'essayons pas de refiler tout le travail à la Traversée durant l'été. Comme il l'a démontré dans le passé, le milieu peut faire preuve d'imagination et créer d'autres manifestations qui deviendraient des «incontournables» pour les touristes. La région du Lac Memphrémagog est tellement belle et pleine de ressources, qu'elle peut susciter l'émergence de toutes sortes de beaux projets. D'autant plus qu'elle peut compter sur le support d'un nombre important de bénévoles, qui sont conscients de l'apport important du tourisme.

Attaché à plusieurs locomotives, le train du tourisme pourrait être mieux tiré. Déplacer la date de la Traversée internationale du Lac Memphrémagog pourrait devenir une erreur regrettable. Le manque d'appuis financiers, une deuxième.

OPINION

Que ferez-vous, Monsieur Chrétien?

Vous me permettez de vous exprimer ma curiosité au sujet des objectifs prioritaires de votre prochaine campagne électorale. En face de la pauvreté croissante dans différentes parties de notre beau pays et dans plusieurs parties du monde, comment prévoyez-vous avoir une action efficace auprès des plus démunis?

Comme je m'intéresse grandement aux problèmes économiques et sociaux, je ne puis qu'admirer votre capacité et votre habileté à créer des liens économiques qui améliorent graduellement la possibilité commerciale avec différents pays. Avez-vous une égale préoccupation avec l'espérance d'aussi bons résultats pour la misère grandissante sur notre planète?

Nous pouvons être fiers du Canada en ce qui concerne le rôle tout spécial qu'il a joué pour l'amélioration de la santé dans les pays en développement, plus particulièrement dans le domaine de l'immunisation. Il y a 12 ans, l'ACDI décidait de se joindre à la lutte mondiale pour l'immunisation et a demandé à l'Association canadienne de la santé publique (ACSP) de coordonner cet effort. En 1991, l'ACDI renouvelait son engagement et allouait 30 millions de dollars (sur cinq ans) au Programme canadien d'immunisation phase 2 (PCI2).

En 1980, le taux mondial de la couverture vaccinale était de 20%. Au cours de la première phase du PCI, la couverture vaccinale est passée à 80%. La deuxième phase était consacrée au renforcement des systèmes de santé primaire comme l'éducation, les soins d'hygiène etc, pour leur permettre de préserver les acquis sur un long terme.

Au taux actuel d'immunisation, on estime que 3,2 millions de vies d'enfants sont sauvées chaque année grâce à la vaccination contre la rougeole, le tétanos, la coqueluche, la diphtérie et la tuberculose et qu'on évite 800 000 cas d'infirmité liée à la polio. Ayant vécu 31 ans en Amérique du Sud, j'ai été en mesure de constater les progrès dus aux campagnes de vaccination et

du contrôle de ces maladies en plusieurs endroits.

Pourtant, dans les pays en développement, ces six maladies continuent encore à détruire davantage de vies humaines que la famille, la sécheresse ou les inondations et elles constituent au dire de l'UNICEF, «la plus grande urgence à laquelle sont confrontés aujourd'hui les enfants du monde». Chaque jour encore, près de 5000 enfants meurent faute de vaccination.

Et voilà que j'apprenais dernièrement, à ma grande tristesse, que le Canada ne renouvellera pas son aide pour la campagne d'immunisation. Pourtant, le Canada, en 1990, au Sommet mondial pour les enfants, a promis de faire passer la couverture vaccinale mondiale de 80% à 90% d'ici l'an 2000. Pourquoi arrêter en chemin? Je ne puis que m'inquiéter sur les conséquences de cette décision.

Toute maladie contagieuse qui connaît une recrudescence dans les pays pauvres nous attendra infailliblement à cause du tourisme grandissant dans tous les pays du monde. Nous sommes sujets à un retour tant que ces maladies ne seront pas totalement éradiquées. Et si cela se produisait, il en coûterait bien plus cher à notre gouvernement que toute aide qu'il peut actuellement continuer à apporter à l'échelle mondiale.

C'est pourquoi je me permets de vous demander: si vous êtes réélu, est-ce que la préoccupation pour la santé dans le monde et, par voie de conséquence, dans notre pays, fera partie de vos priorités? Il me tarde beaucoup de le savoir au seuil de la très prochaine campagne électorale.

Vous excuserez ma franchise, conséquence de mon grand intérêt pour le bien-être de la planète et de notre si beau pays.

Veuillez croire à mes sentiments les plus respectueux.

Monique Roy
Lennoxville

Une visite appréciée

Dans le cadre de la semaine de la déficience intellectuelle qui se déroulait du 16 au 22 mars dernier, un groupe de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et travaillant à l'Atelier des Haut-Bois au Centre Notre-Dame de l'Enfant effectuait une visite accompagnée de leurs éducateurs à la compagnie «Baxter» qui se spécialise dans la fabrication de dispositifs médicaux.

Par la présente, nous désirons faire part publiquement de la qualité exceptionnelle de cette visite et ce non seulement pour l'organisation technique de la visite, mais aussi pour l'accueil chaleureux et professionnel qui nous a été réservé.

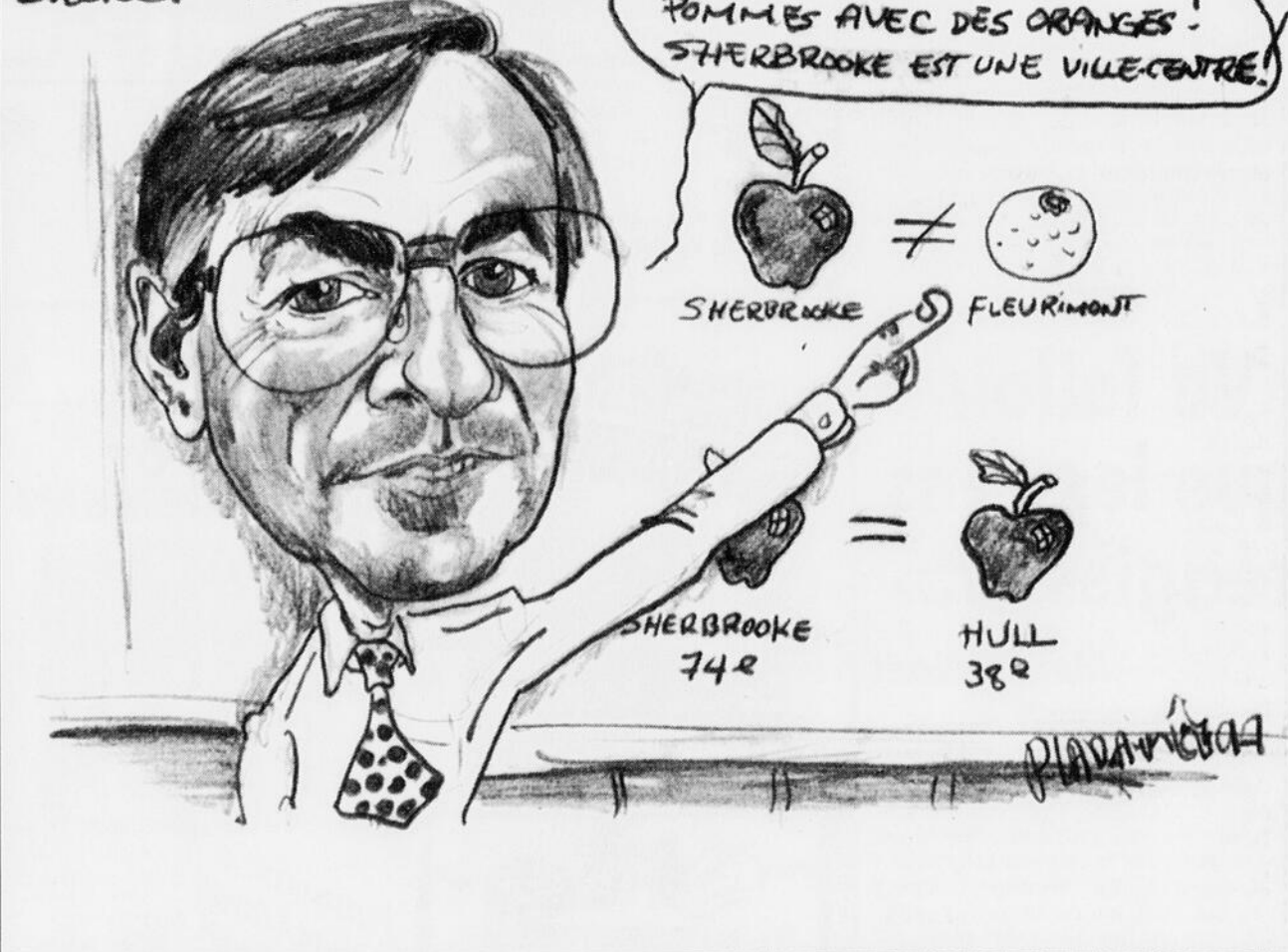
En effet, le personnel de chez Baxter nous attendait comme n'importe quel groupe de personnalités importantes. Une belle expérience d'acceptation de la personne vivant avec une déficience intellectuelle, de valorisation de leur image et d'intégration sociale.

Un gros merci à la compagnie Baxter pour leur ouverture d'esprit. Un exemple à suivre vers un monde d'acceptation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Dominique Verdo, stagiaire
Bertrand Marquis, éd. spéc.
Centre Notre-Dame de l'Enfant

QUALITÉ DE GESTION DES VILLES...

FLEURIMONT: 18^e RANG
SHERBROOKE: 74^e RANG



MON OPINION

Alain Campagna
Collaboration spéciale

pas maître de l'agenda politique, pas plus d'ailleurs que des gaffes des politiciens. D'ailleurs, entre vous et moi, ils ne choisissent pas leur moment pour en commettre, ils sont plutôt constants.

Que certains aient laissé entendre que la diffusion de la nouvelle ait été téléguidée par des adversaires du maire d'Asbestos est un signe très clair de nos moeurs politiques. Ne soyons pas naïfs, les politiciens s'entourent de communicateurs professionnels pour tirer avantage des médias, pas seulement pour choisir la couleur de leur cravate ou de leur fard à paupière. Une bonne manière de manipuler, pardon, de bien «orienter» la nouvelle, c'est de laisser couler une information «salissante» sur son adversaire et de laisser faire le travail ingrat par le journaliste en mal de grand titre, c'est vieux comme le monde! N'est-ce pas le guide de la parfaite candidate libérale qui y faisait référence?

Mais qu'en est-il à ce moment-là de l'homme ordinaire, «cochon de payeur de taxes» comme on l'appelait si gentiment? Se peut-il qu'un concitoyen de M. Bachand, intrigué par les papotages concernant son maire et la CODRA, inquiété par les silences entendus de ses conseillers municipaux et de ses élites économiques lorsque le sujet est abordé, se peut-il que l'homme en question se préoccupe du sort de l'argent du public et s'imagine le pire? Se peut-il encore qu'à cours de moyens, il fasse appel à quelqu'un comme moi?

Mais non, ça ne se peut pas! Il faut toujours que quelqu'un ait un avantage personnel à ce qu'une telle nouvelle circule! Voyons! C'est sûr! La politique mène le monde et tout le monde fait de la politique. Quand un homme se pose des questions sur la gestion des deniers publics, quand il interpelle des politiciens, il ne peut qu'être partisan; IMPOSSIBLE AUTREMENT!

Pas étonnant que le peuple ait si peu confiance à ses politiciens, non seulement les voit-il tergiverser, mais encore devient-il suspect quand il les questionne.

L'homme qui plantait...

«Ça doit faire un p'tit velours d'en planter un?» L'homme qui s'adresse à moi ne fait nullement référence à mes talents d'horticulteur et je n'ai rien du magnifique personnage de Jean Giono qui plantait des arbres. En fait, je ne me fais aucune illusion, je sais pertinemment qu'il parle plutôt du dossier que j'ai rendu public à mon émission matinale, concernant l'utilisation d'une carte de crédit de la Corporation de développement de la région d'Asbestos (CODRA) par le maire André Bachand, et ce, à des fins personnelles.

«Ce qui fait plaisir, c'est d'avoir le sentiment d'avoir recherché activement la vérité et de l'avoir trouvée, sans conteste, le reste c'est de la politiciaille et ne m'intéresse pas». Faut dire que je m'étais préparé à ce genre de question; en pleine pré-campagne électorale «un gars averti en vaut deux».

Sincèrement, tout journaliste trouve satisfaction à dénicher une information d'intérêt public et à la diffuser en premier; c'est une des belles parties du jeu. Mais d'avoir par le fait même pu être un acteur dans l'arène électorale, d'avoir éventuellement avantage l'un par rapport à l'autre, d'avoir nui au candidat Bachand ne m'intéresse pas. Je ne suis

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

François Fouquet
Directeur

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Adjoint au directeur

Michel Poulin
Adjoint au directeur
et responsable
de la promotion

PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

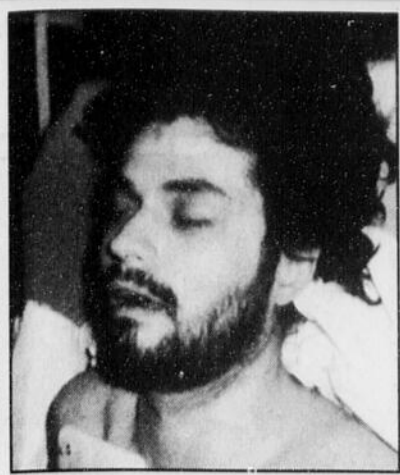
Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Custeau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

FAITS DIVERS



Un homme décédé à identifier

Sherbrooke (psj) - Les policiers municipaux de Sherbrooke éprouvent de la difficulté à identifier un homme, découvert mort, le mardi 22 avril, vers 15 h, dans le quartier Est de Sherbrooke, non loin de la rivière Saint-François, près de la piste cyclable.

Ils ont multiplié les démarches et les vérifications mais tout cela n'a rien donné. L'homme ne possédait aucune pièce d'identité ni document permettant de rejoindre des gens.

En dernier recours, on se tourne donc vers la population.

Des promeneurs ont fait la découverte de la victime, à l'extrémité Est du pont ferroviaire enjambant la rue Wellington Sud et la rivière Saint-François.

L'âge de l'homme se situerait entre 25 et 30 ans. De race blanche, au teint foncé, il mesure 1,75 (cinq pieds et neuf pouces) et pèse 72 kilos (160 livres). Il possède une abondante chevelure, noire et frisée. Sa barbe daterait de trois semaines à un mois.

Il était vêtu d'un jacket en jeans bleu pâle, doublé d'une étoffe blanche en imitation de laine de mouton, d'un gilet de tricot gris avec des motifs rouge, d'un pantalon jeans bleu et d'espadrilles blanches ASICS.

Toute information pouvant permettre d'identifier cet homme peut être communiquée aux autorités de la Police municipale de Sherbrooke, 821-5555, 821-5544.

Surprise lors d'une effraction

Sherbrooke - Fait extrêmement rare dans les affaires policières, une adolescente de 16 ans a été surprise puis retenue par des témoins lors d'une introduction avec effraction, dans un logement, rue Saint-Louis, dans le quartier ouest de Sherbrooke.

Ce sont des voisins qui ont constaté le vol avec effraction en cours. Ils ont alerté les policiers puis ils ont réussi à mettre la main sur la suspecte. Deux autres complices, impossible de préciser s'il s'agit de gars ou de filles, ont réussi à prendre la fuite.

La DPJ a été avisée de cet incident.

Les pieds dans les plats

Ascot - Un homme, âgé dans la trentaine, d'Ascot, s'est mis les pieds dans les plats et pas à peu près à la suite d'un banal accident de la circulation.

L'affaire s'est déroulée dans la soirée de mercredi, à Lennoxville et à Ascot.

Deux véhicules sont immobilisés, rues Queen et Collège, à Lennoxville. Le véhicule de tête fonctionne avec une transmission manuelle alors que le véhicule qui suit fonctionne automatiquement.

Il y a une légère pente. Au moment de repartir, le véhicule de tête recule un peu au moment où l'autre avance. Bang? Petit accrochage pare-choc à pare-choc... et grosse colère du conducteur du véhicule de tête.

C'est là que les emmerdements vont commencer.

L'individu d'expression française sort de son véhicule. En colère, il a abreuvé d'injures l'autre conducteur qui est anglophone. Chacun ne comprend pas l'autre sauf que le francophone est hors de lui, décroche un coup de poing à l'autre conducteur, prend place dans le véhicule de ce dernier pour lui subtiliser les clés.

Durant l'engueulade, un copain du conducteur malmené s'amène. Rien n'arrive à calmer le matamore qui invite ses «deux victimes» à l'accompagner jusqu'à son domicile d'où il appellera les policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville.

À ce moment précis, les policiers sont débordés de travail. Finalement quand ils arrivent chez le conducteur malin et plaignant, ils constatent les légers dommages au véhicule mais ils apprennent le reste de l'histoire, à savoir les dommages physiques que le conducteur plaignant a causés.

Pour couper court, le mal engueulé devra répondre à des accusations de voies de fait avec lésions, de voies de fait tout court et de vol de clés.

Une glissade pour le motocycliste!

Fleurimont - Bien qu'il ait été retrouvé à 28 mètres du lieu de l'impact, un motocycliste s'en est tiré avec des blessures que l'on a qualifiées de mineures, dans la nuit de mercredi à hier, lors d'un accident de la circulation, près de l'intersection de la route 112, de la rue King Est et du chemin Duplessis, à Fleurimont.

Une perte de contrôle a amené la motocyclette sur le terre-plein puis contre un poteau. La moto y est restée mais le motocycliste, âgé de 23 ans, de Fleurimont, a glissé sur une distance de 28 mètres.

Les syndiqués CSN manifestent contre le Service d'aide aux Néo-Canadiens

Pierre-Yvon Bégin
Sherbrooke

Une vingtaine de membres du nouveau syndicat des organismes sans but lucratif de l'Estrie ont manifesté hier soir devant les locaux du Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC), rue Short à Sherbrooke.

Le syndicat qui compte deux unités, soit celle du SANC et le Carrefour de solidarité internationale, tente de signer une première convention de travail. Les négociations avec le SANC durent déjà depuis le mois d'août, tandis que les discussions avec le carrefour n'ont pas encore démarré.

Hier soir, les employés des deux unités voulaient surtout protester contre le non-renouvellement de contrat de Caroline Goulet, agent de développement de la banque d'interprètes. À l'emploi du SANC depuis deux ans, Caroline Goulet a été mise à pied le 31 mars. Contrairement aux années antérieures, elle n'a pas été rappelé au travail.

Membre du comité de négociations et ancienne présidente du syndicat, Sophie Deslauriers a pour sa part été avisée que sa semaine de travail serait réduite de 10 heures. Enfin, la secrétaire du syndicat, Lee Robertson, dit que son avenir est incertain.

«Il s'agit de représailles pour activité syndicale», dira Jean-René Ré, conseiller syndical à la CSN. Nous avons soumis des contre-propositions pour éviter le congédiement, mais on refuse de nous entendre à la réunion du conseil d'administration de ce soir (jeudi).»

Présidente actuelle du syndicat, Louise Véronneau ajoutera que la masse salariale pourrait être répartie différemment, précisant que «deux directrices pour 12 employés, c'est beaucoup de chefs pour les indiens».

Rejointe au téléphone par La Tribune, Nicole Robitaille rejette les accusations du syndicat, faisant valoir que l'organisme doit gérer des coupures et une légère baisse de subvention. Elle admet toutefois le refus du conseil d'administration de rencontrer les syn-

diqués, expliquant que le fonctionnement habituel de l'organisme prévoit la transmission des revendications par la

directrice. «Ce que nous déplorons, dit-elle, c'est que les chiffres de subvention

dont nous disposons sont officiels. On a cru bon de consulter les employés, on leur faisait confiance.»



Des employés du Service d'aide aux Néo-Canadiens ont manifesté hier soir devant les locaux de l'organisme, rue Short, désireux de signer une première convention collective de travail. Imacom Daguerre, par Claude Poulin



À LIRE DEMAIN
La rançon du succès pour Noir Silence
Revoilà Offenbach



SOIRÉE VIP

chez... **SEARS**

La semaine dernière avait lieu la soirée V.I.P. chez Sears au Carrefour de l'Estrie. Dans ce concept particulier, clients et clientes se sont vu offrir le traitement Royal. Conseillères en soins de beauté, maquilleurs, représentants de plusieurs compagnies de produits spécialisés, tous ont été mis à la disposition de la clientèle et ce après les heures régulières d'ouverture du magasin. Tout au long de la soirée les prix de présence ont fait des heureux. La soirée VIP Sears, une façon agréable et innovatrice de découvrir ce que le printemps a de mieux à offrir.



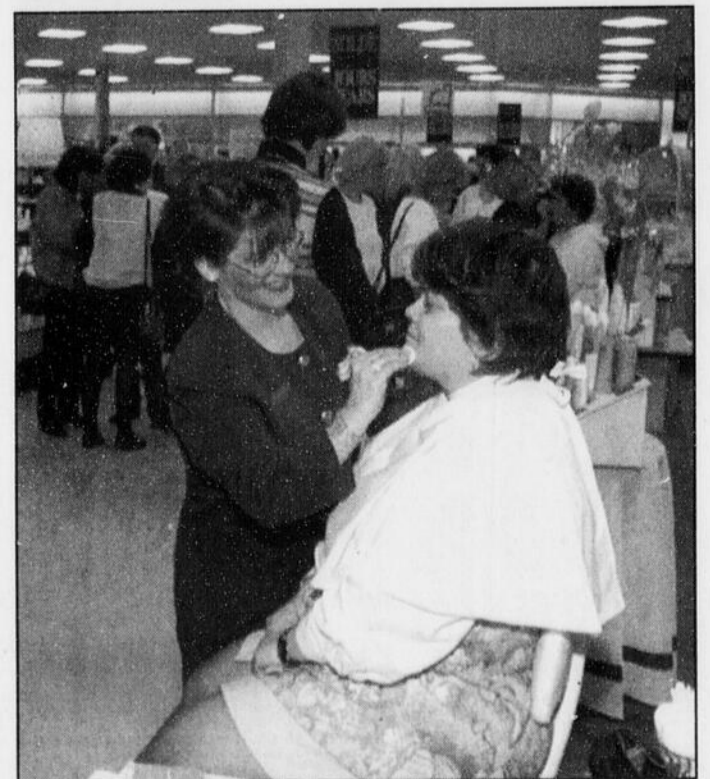
Voici les artisans de cette soirée très prisée. Dans l'ordre habituel, Charles Durand, directeur du magasin, Lise Grenier, directrice adjointe, mode féminine et accessoires et Monique Roberge, directrice, mode féminine et accessoires.



Un accueil des plus chaleureux! Lise Grenier remet à chaque invité un petit sac-cadeau...la soirée commence très bien!



Se faire dorloter...On est là pour cela! Claude Moisan, maquilleur professionnel de la compagnie Clarins pour l'Est du Canada s'occupe de l'une de nos clientes.



Présentations visuelles raffinées, conseils prodigués avec professionnalisme, la soirée VIP fut un succès sur toute la ligne.

SEARS Attendez-vous à plus

Robert Leblanc connaîtra son sort dans deux mois

□ Il saura alors s'il doit rester en prison toute sa vie

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Il faudra attendre deux mois avant de savoir ce qu'il adviendra de la requête pour que Robert Leblanc soit déclaré ou non criminel d'habitude.

Cette procédure que le ministère public, par l'entremise du procureur André Campagna, a inscrite en Cour supérieure est entendue par le juge Raynald Fréchette.

Agé de 39 ans, Leblanc a comme domicile fixe, et pour de nombreuses années à venir, le pénitencier. Une déclaration de délinquant d'habitude fera de ce lieu, une résidence permanente.

Il a été condamné à la prison à perpétuité, avec l'obligation de purger 25 ans, avant de pouvoir espérer recouvrer sa liberté, pour le meurtre de l'étudiante Chantal Brochu, à Montréal, en novembre 1992.

Pour trois affaires d'agression sexuelle commises dans et autour du centre-ville de Sherbrooke, en septembre et novembre 1994, il a également été déclaré coupable.

D'ailleurs son arrestation, à Sherbrooke, le 16 novembre 1994, a permis

aux policiers montréalais de relancer l'enquête du meurtre de Chantal Brochu.

Le Dr Jacques Talbot, chef-psychiatre à l'Institut Pinel, a témoigné hier devant le juge Fréchette. Il a déjà tiré de nombreuses conclusions sur le comportement et le genre d'individu qu'est Leblanc, mais à partir des rapports d'enquête, de divers documents légaux, des témoignages rendus en Cour, des propos mêmes de Leblanc.

«Mais il serait préférable d'avoir la possibilité de rencontrer M. Leblanc lui-même, d'obtenir sa collaboration afin de connaître les éléments de son histoire, sa pathologie sexuelle, sa déviance. Cela permettrait de donner une opinion plus complète.»

Ces propos du Dr Talbot, alliés au fait que présentement, à Montréal, Leblanc subit un procès pour deux autres dossiers d'infractions sexuelles, ont amené le tribunal sur la voie de la patience et de la prudence.

Pour le meilleur intérêt des deux parties et dans le meilleur intérêt de la justice, la Cour croit qu'il serait opportun d'attendre le résultat des procédures judiciaires en cours tout comme il apparaissait nécessaire de tenter de

mettre en contact les spécialistes avec Robert Leblanc, si ce dernier consent à collaborer.

Le juge Fréchette a donc ordonné que dans un délai de 60 jours, Leblanc soit confiné sur une période de 15 jours, au Centre de détention de Rivière-des-Prairies, pour que le Dr Talbot et le psychiatre-légitime Pierre Gagné aient la chance de le rencontrer et de l'évaluer.

Déjà, on sait que Leblanc est une bombe sexuelle menaçante, dangereuse, violente, imprévisible. Depuis l'agression sexuelle homicide de 1992, lui-même craint, à chaque agression, que ça se reproduise. Il est incapable de contrôler ses actes, semeurs de dommages physiques et psychologiques graves. Il n'éprouve aucune empathie pour ses victimes.

On comprendra que la Cour préfère prendre son temps, car la décision qu'elle rendra sera, dans un sens ou dans l'autre, lourde de conséquences pour l'individu ou pour la société.

Entre temps, en raison de la détention à perpétuité, Leblanc ne subit aucun préjudice à cause des délais de la procédure.

Graphica bientôt achetée par Imprimeries Quebecor

Sherbrooke

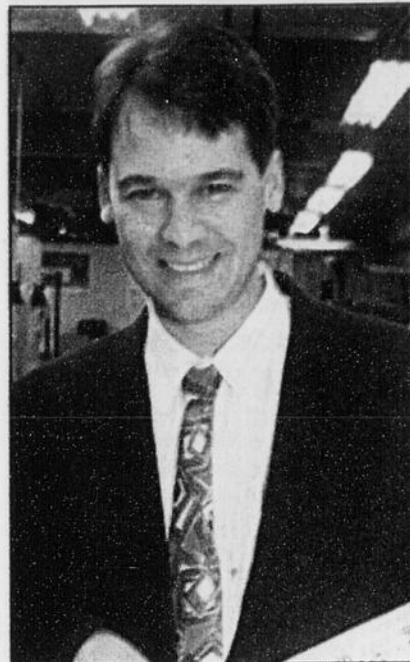
C'est n'est qu'une question de temps avant que l'entreprise Les jeux de cartes Graphica devienne officiellement la propriété des Imprimeries Quebecor Canada: une entente de principe vient d'être conclue en ce sens par la multinationale avec l'entreprise de la rue Minto.

«Cette acquisition permettra à Imprimeries Quebecor de pénétrer un nouveau créneau sur les marchés tant canadien qu'américain, en plus de fournir des services et produits additionnels à sa clientèle», a déclaré le président des Imprimeries Quebecor du Canada Gordon A. Griffiths.

Outre les jeux de cartes, Graphica a aussi développé une expertise dans l'impression de produits sur vinyle comme des cartes d'accès, et en vernissage UV commercial, un procédé recherché par plusieurs clients des Imprimeries Quebecor.

Il a été impossible de joindre ni le président de Graphica, Pierre A. Moisan, à l'extérieur du pays jusqu'à la mi-mai, ni le vice-président, Pierre G. Moisan, pour connaître les raisons qui les ont poussés à vendre l'entreprise.

Les Imprimeries Quebecor, filiale de Quebecor inc., se classent au premier rang des imprimeurs commer-



Pierre G. Moisan

ciaux au Canada et en Europe, et au deuxième rang aux États-Unis. La société compte plus de 26 000 employés répartis dans 125 imprimeries, ateliers spécialisés et bureaux, au Canada, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni, en Espagne, au Mexique et en Inde.

Le Bloc accepte les mises en candidatures jusqu'au 27 avril

Michel MORIN

Sherbrooke

Les personnes intéressées par l'investiture du Bloc québécois dans le comté de Sherbrooke ont jusqu'au 27 avril pour déposer leur bulletin de mise en candidature.

L'assemblée d'investiture se tiendra,

elle, le 2 mai prochain, au club de golf de Sherbrooke, à compter de 19h30.

Pour l'instant, de faire savoir le président de l'Association du Bloc québécois dans Sherbrooke, Guy Boutin, un seul candidat a officiellement déposé son bulletin de mise en candidature. Il s'agit de Me Jacques Blanchette, qui a défendu les couleurs péquistes en 1989 dans Sherbrooke.

Les autres candidats potentiels qui ont été avancés dans le passé ont tous cédé le pas devant Me Blanchette. Il s'agit de Mme Céline Dostie, présidente régionale du Parti québécois, de Me Frédéric Dubé, président du Comité national des jeunes du PQ et de Guy Boutin, le candidat du Bloc québécois aux dernières élections fédérales de 1993 dans ce même comté de Sherbrooke.

S'agit-il d'une action concertée pour laisser toute la place à Me Blanchette? Guy Boutin refuse de répondre directement à cette question.

«Pour l'instant, il n'y a qu'une seule candidature officielle et il s'agit de celle de Jacques Blanchette. Ceux et celles qui sont intéressés par l'investiture ont jusqu'au 27 avril pour déposer leur bulletin de mise en candidature», se borne à dire M. Boutin.

Le bruit circule à l'effet que deux autres personnes analysent la pertinence de se lancer dans la course. Il est question de Louise Paquet, présidente de la Société nationale des Québécois et de Jacynthe Lavigne, fonctionnaire à la Ville de Sherbrooke.

Pour être jugé recevable, un bulletin de mise en candidature doit comporter la signature d'au moins 25 membres en règle.

SEARS

Attendez-vous à plus

RABAIS ADDITIONNEL 25%

SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS

TOUS LES VÊTEMENTS MODE EN LIQUIDATION POUR HOMMES ET ENFANTS ET LES CHAUSSURES EN LIQUIDATION POUR TOUTE LA FAMILLE

3 JOURS SEULEMENT!

VENDREDI LE 25, SAMEDI LE 26 ET DIMANCHE LE 27 AVRIL 1997, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

RABAIS 25%

TOUTES* LES CHAUSSURES HABILLÉES ET TOUT-ALLER À PRIX COURANT POUR FEMMES

RABAIS 30%

TOUTES* LES CHAUSSURES TOUT-ALLER, HABILLÉES ET LES BOTTES À PRIX COURANT POUR ENFANTS

RABAIS 50%

TOUTES* LES ENS. DE JOGGING 2 PIÈCES EN TISSU MOLLETONNÉ ET EN NYLON ARNOLD PALMER^{MD}, B.H.C.^{MD} ET FUNCTIONALS^{MD} POUR HOMMES

RABAIS 30%

TOUTES* LES HAUTS NATURAL ISSUE^{MD} À PRIX COURANT POUR HOMMES

RABAIS 30%

TOUTES* LES CHEMISES ET CHANDAILS À PRIX COURANT POUR GARÇONS ET FILLES Tailles 2-18

RABAIS 25%

TOUTES* LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR À PRIX COURANT POUR GARÇONS ET FILLES Tailles 2-18

RABAIS 25%

TOUTES* LES PANTALONS TOUT-ALLER À PRIX ORDINAIRE POUR GARÇONS ET FILLES Tailles 2-18

RABAIS 25%

TOUTES* LES VÊTEMENTS DES BOUTIQUES ARNOLD PALMER^{MD}, R&R^{MD}, INTERSECT^{MD} ET LES HAUTS ET JEANS NEVADA^{MD} À PRIX COURANT POUR HOMMES +Sauf ens. de jogging 2 pièces